



ADMINISTRATION SUPERIEURE
DES ILES WALLIS-ET-FUTUNA

.....

NOTE D'INFORMATION

à l'attention des usagers d'Air Calédonie International

Dans le cadre de la protection des populations de Wallis et Futuna au regard de la pandémie du COVID-19, l'Administration Supérieure informe les passagers des mesures obligatoires applicables à compter du jeudi 19 mars 2020 :

1/ Les vols internationaux initialement programmés respectivement les samedi 21 mars et lundi 23 mars 2020 à destination de Nouméa (NC) sont annulés.

2/ Le prochain vol programmé le mercredi 25 mars 2020 est maintenu selon les modalités suivantes :

- sens Nouméa (Tontouta) – Nadi – Wallis **uniquement** réservé au fret prioritaire. Aucun passager n'embarquera à Nandi.

- sens Wallis – Nadi – Nouméa (Tontouta) bilatéralement réservé au fret habituel et aux passagers.

3/ A compter du mercredi 25 mars 2020, la périodicité des liaisons aériennes entre Wallis et Nouméa (Tontouta) est fréquentée environ tous les 10 jours calendaires.

4/ L'ensemble des liaisons aériennes, entre le territoire de Wallis et Futuna et la Nouvelle-Calédonie, conduira à une mise en quatorzaine.

5/ Seuls les citoyens des Etats membres de l'espace Schengen, de l'Union Européenne ainsi que les ressortissants du Royaume Uni peuvent entrer dans l'espace Schengen

Wallis, le 18 mars 2020